



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/04/08/5

portant sur

LA PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SEM GREEN ENERGY

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
08 avril 2024

PARTICIPANTS

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LONDEIX Laurent, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

42 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, HIGUERO Valérie, LEVI Jean-Pierre, MESSIKA Cyril, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**



DEPORT

Monsieur BUTEAU Nicolas, **Membre Elu**

EXCUSES

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Mesdames GASTAUD Fabienne – Vice-Président, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, DASSONVILLE Pascal, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs DEBAISIEUX Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GOLDNADEL Franck, LABAT André, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, SANTONI Lisa, VALENZA Marcello, **Membres Associés**

Messieurs BALDET Christophe, CAMY César, FERRALIS Gérard, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, PALLANCA Charles, SALUSSOLIA Brigitte, TEBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, FLORENCE Patrick, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, **Conseillers Techniques**



VUS :

- Les articles R712-7 et R712-8 du Code de commerce ;
- L'article 131 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- L'avis favorable du Bureau en date du 18 mars 2024 ;
- L'avis favorable de la Commission des finances du 03 avril 2024 ;
- L'engagement de déport de Monsieur Nicolas BUTEAU, membre élu de l'Assemblée générale pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs Directeur développement entreprises chez EDF.

CONTEXTE :

La SEM Green Energy a été créée en octobre 2021 par le département des Alpes-Maritimes.

Son objet est de favoriser le développement de projets de production d'énergies renouvelables publics et privés par l'apport d'un soutien financier et technique (centrales photovoltaïques au sol/sur toitures/serres/ombrières ; réseaux de chaleur ; méthanisation...).

CARACTERISTIQUES :

Capital : 5 M€

Actionnaires : CD 06 51%, SICTIAM 19 %, CDC 20 %, CEEAZ 5% et Crédit Agricole 5%

Président SEM : Président CD 06

Le **Conseil d'Administration** de la SEM GREEN Energy 06 est composé de :

- 5 représentants du Département des Alpes-Maritimes ;
- 2 représentants du SICTIAM ;
- 3 représentants des actionnaires privés.

Plusieurs projets sont en cours (centrale photovoltaïque de Saint-Auban, installations photovoltaïques du site sportif de La Paoute à Grasse, la centrale de production d'hydrogène « Cannes Lerins Hydrogène »), dont un commun avec la CCI Nice Côte d'Azur (projet de production de biogaz en partenariat avec le syndicat national des parfumeurs PRODAROM).

La CCI Nice Côte d'Azur souhaite aujourd'hui accroître son positionnement sur la transition énergétique, en tant qu'acteur/opérateur de projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire des Alpes Maritimes en cohérence avec les actions portées par la filière Energie.

Elle envisage d'acquérir 5% des parts de la SEM, à hauteur de 250k€.

CONSIDERANT :

- ↳ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ↳ Les enjeux et les besoins du territoire maralpin en matière de transition énergétique ;
- ↳ Que ce projet entre dans la stratégie de la Direction Appui aux Entreprises et aux Territoires de la CCI NCA et permet de renforcer son positionnement en tant qu'acteur/opérateur de projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire des Alpes Maritimes ;
- ↳ Que conformément aux dispositions de l'article 131 du Règlement Intérieur de la CCINCA, celle-ci peut créer ou prendre ou étendre une prise de participations dans toute structure tierce de droit public ou privé dont l'objet social entre dans le champ de ses missions ;
- ↳ Que la délibération de l'Assemblée Générale sera soumise à l'approbation de l'Autorité de tutelle avant son exécution, en application des articles R712-7 et R712-8 du Code de commerce ;



- ☞ Que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa séance du 18 mars 2024 ;
- ☞ Que la Commission des finances a émis un avis favorable lors de sa séance du 03 avril 2024 ;
- ☞ Que Monsieur Nicolas BUTEAU, membre élu de l'Assemblée Générale de la CCINCA pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs Directeur développement entreprises chez EDF, dont une filiale est acteur sur l'un des projets mené par la SEM Green Energy (centrale de production d'hydrogène vert à Cannes), s'est valablement déporté de la présente décision et qu'il ne sera pas tenu compte de sa qualité de membre pour la détermination des règles de quorum applicables à la présente délibération.

**LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

- ▶ **APPROUVENT** l'entrée dans le capital de la SEM Green Energy 06 à hauteur de 5 % des parts, sans augmentation de capital dans un premier temps soit l'équivalent de 250 000 € ;
- ▶ **AUTORISENT** le Président de la CCI Nice Côte d'Azur, ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents contractuels ;
- ▶ **CHARGENT** les services de la CCI Nice Côte d'Azur de toutes les démarches pour la bonne réalisation du présent avis.

Étant précisé que la délibération de l'Assemblée Générale sera soumise à l'approbation de l'Autorité de tutelle, en application des articles R712-7 et R712-8 du Code de commerce.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62 **Nombre de départs : 1**
Nombre de participants au vote : 41 (quorum : 32, atteint)
Nombre de votes exprimés : 36

Abstention : 5 Contre : 1 Pour : 35

Nice, le 08 avril 2024

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO